

Moallic Roxane

73 avenue de l'Auzon
63670 Le cendre

VIS ET ANNÉE
A LA DELIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 28 janvier 2026 n° 20/01/28/002
Le Maire



Le Maire,
Hervé PRONONCE

Le 09 décembre 2025

Objet : régularisation parcelle

Bonjour,

Comme convenu je vous fais parvenir ce courrier pour vous confirmer que je souhaite céder la parcelle AK 193 de l'adresse suivante :

73 Avenue de l'Auzon
63670 Le cendre

Ce morceau de parcelle n'apporte aucun intérêt à mon terrain et que ma parcelle n'a plus vocation à assurer le passage des piétons sur le trottoir.

Cordialement

Moallic Roxane